

Révision N°1 Date: 01/10/2010

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE.**

Elaborée selon l'annexe II du règlement REACH 1907/2006/CE

**1 - IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE.****Préparation:**

Désignation : BRAS OR CFG750-1 AF2 65% ou BRAS OR CFG750-2 AF2 65%  
Code produit : PLB 0001 – PLB 0002 – PLA 0004 – PLA 0005 – PAM 000  
Usage normal: Brasage pour alliages 750‰ Gris

**Identification de la société:**

Raison Sociale: COOKSON-CLAL  
Adresse: 58 rue Beaubourg 75003 Paris  
Téléphone: 01 48 24 76 80 Fax: 01 48 24 75 75  
E-mail: qualite@cookson-clal.com

**Numéro d'appel d'urgence :**INRS / Orfila - 00 33 (0)1 45 42 59 59 - <http://www.centres-antipoison.net>**2 - IDENTIFICATION DES DANGERS.**

Cette préparation n'est PAS classée comme DANGEREUSE selon la Directive 1999/45/EC.

**Classification : Xn : NOCIF**

Des articles brasés avec ce produit peuvent causer une sensibilisation lors du contact avec la peau.

Ce produit est destiné au brasage au chalumeau (exceptionnellement aussi dans un four sous atmosphère réductrice). Les postes de travail doivent être équipés d'une aspiration de fumée adéquate.

**3 - INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS.**

Description : Mélange de poudre métallique (alliage de brasage) avec un décapant et un liant.

*Substances présentant des dangers pour la santé ou l'environnement (selon la Dir. 1999/45/EC)*

Désignation	Concentration	Classification	Phrases de Risque*	EINECS #	CAS #
Nickel	> 1 %	Xn	R40-43	231-111-4	7440-02-0

\* Voir la rubrique 16 pour le texte intégral de chaque phrase de Risque.

**4 - PREMIERS SECOURS.**Après **inhalation de fumées** : transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. En cas de malaise, consulter un médecin.Après **contact avec la peau** : se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.Après **contact avec les yeux** : laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.Après **ingestion** : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage.

**5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.**

Moyen d'extinction approprié : couvertures humides, extincteur CO<sub>2</sub>, sable, eau.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser : aucun.

Produits de combustion dangereux : oxydes de carbone, acide fluorhydrique gazeux. Equipement spécial pour les pompiers : système de respiration autonome.

**6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.**

Précautions individuelles : éviter le contact avec la peau et les yeux.

Précautions pour la protection de l'environnement : éviter la contamination des égouts.

Méthode de nettoyage : récupérer avec une spatule et reconditionner dans l'emballage d'origine.

**7- MANIPULATION ET STOCKAGE.**

7.1 Manipulation : à n'utiliser que dans des locaux bien aérés.

7.2 Stockage : à conserver dans un endroit frais et sec, à l'écart des aliments et boissons.

7.3 Utilisations particulières : cette préparation ne doit être utilisée que comme décrit à la rubrique 1

**8- CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE**

8.1 Valeurs limites d'exposition : il n'existe pas de limite disponible pour la préparation en tant que telle.

Designation	CAS #	Valeurs limites d'exposition (mg/m <sup>3</sup> ou ppm) :
Nickel	7440-02-0	Suisse : 0.5 inhalable / France : 1 (VME)
HF, fumées	7664-39-3	Suisse : 1 (VME), 2 (VLE) / France : 1.8 (VME), 3 (VLE)

**8.2 Contrôle de l'exposition**

Les fumées produites lors de l'utilisation peuvent être dangereuses pour la santé. Eviter de les respirer. Veiller à une ventilation adéquate par aspiration à chaque poste de travail et au-dessus des fours.

Protection des mains/ yeux/ peau : une protection spéciale n'est pas obligatoire lors d'une utilisation normale

**9 - PROPRIETES PHYSIQUES**

9.1 Informations générales : la préparation est une pâte visqueuse, sans odeur spécifique.

9.2 Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement : pH : Non applicable

Intervalle d'ébullition : Non applicable (décomposition)

Intervalle de fusion : voir la fiche technique

Temp. de décomposition : environ 400°C

Point éclair : environ 300°C

Propriétés explosives : Aucune

Propriétés comburantes : Aucune

Pression de vapeur : Non applicable

Densité : > 1 g/cm<sup>3</sup>

Hydrosolubilité : insoluble

Taux d'évaporation : Non applicable

## 10 - STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Conditions à éviter : ne pas jeter la pâte au feu, ne pas laisser tomber les seringues/pots.

10.2 Matières à éviter : oxydants puissants.

10.3 Produits de décomposition dangereux : la préparation est stable à température ambiante.

A des températures élevées, le produit dégage des vapeurs de décomposition dangereuses (cf rubrique 5).

## 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

Il n'existe pas d'étude toxicologique disponible concernant la préparation, mais certains composants peuvent représenter un danger pour la santé (voir rubrique 3).

## 12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES.

Il n'existe pas d'étude écologique disponible concernant la préparation, mais certains composants peuvent avoir un effet nocif sur l'environnement (voir rubrique 3).

## 13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION.

L'élimination de la préparation et des emballages ne présente aucun danger. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Ne se débarrasser de cette préparation et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Le traitement des déchets spéciaux doit toujours se faire selon les prescriptions légales locales.

## 14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS.

Cette préparation n'est pas classée selon la Directive 94/55/EC modifiée.

## 15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.

Note : Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette préparation.

Etiquetage selon les Directives 67/548/CEE et 1999/45/CE :

**Xn : NOCIF**

**Attention : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.**

Risques particuliers relatifs à la préparation et conseils de sécurité :

**R40 : Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes. R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.**

S2 : Conserver hors de portée des enfants. S22 : Ne pas respirer les poussières. S36 : Porter un vêtement de protection approprié

## 16 - AUTRES INFORMATIONS.

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations, tant nationales que communautaires. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

**Liste des phrases de Risque relatives aux composants :**